

Séance du Conseil de Paris des séances des 20, 21 et 22 mars 2018

Vœu déposé par Valérie MONTANDON et les élus du groupe les Républicains et Indépendants

Relatif au jardin public du secteur Debergue

Rattaché à la délibération 2018 DEVE 7

Considérant que le PLH datant de 2006 a reconduit la réserve pour jardin public vert du secteur Debergue ;

Considérant que la modification du PLU de septembre 2009 a déclassé cette réserve et l'a reclassée en réserve pour équipements, espaces verts, logements, puis qu'une autre modification a reclassé cette nouvelle réserve en réserve pour logements sociaux ;

Considérant que les Parisiens n'ont pas été avertis, contrairement à la convention internationale d'Aarhus à laquelle la France a souscrit ;

Considérant la forte demande des riverains et des associations de riverains de travailler à une meilleure intégration des bâtiments en concertation avec la Mairie du 12eme ;

Considérant l'absence totale de concertation malgré le vote d'un vœu en Conseil de Paris du juin 2017 et les nombreux courriers restés sans réponse ;

Valérie MONTANDON et des élus du groupe les Républicains et Indépendants émettent le vœu :

- **Que la ville revoit la programmation en améliorant l'intégration des bâtiments et respecte le cœur d'îlot en observant le principe de continuité des espaces libres entre la cité Debergue, la cité du rendez-vous, le 71 et le 77, av. du Dr Netter et en ne condamnant pas les fenêtres de logements déjà existant ;**
- **Que la ville conduise une réelle concertation avec les riverains et les associations.**